BPJEPS AΕ

Activités Equestres







CAMPUS TERRE & AVENIR ALENÇON·SÉES





Métiers du cheval



Formation continue ou en apprentissage



805 h en centre 798 h en structure (septembre à septembre)

Le BPJEPS AE forme au métier de moniteur d'équitation. Le titulaire exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant les supports techniques des activités équestres : équitation, tourisme équestre, équitation western, équitation de tradition et de travail, attelage, dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité des activités qui s'inscrivent dans le projet de la structure.

Objectifs

La formation vise à être capable :

- > D'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure(UC1)
- > De mettre en oeuvre un projet d'animation (UC2)
- > De conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage (UC3)
- > De mobiliser les techniques équestres (UC4 en option)

Organisation

La formation se déroule au CFPPA (221h): enseignements transversaux (hippologie, communication, bureautique, théorie équestre et pédagogique...).

En formation à distance (186h) : complément de cours et visio sur la plateforme du CFPPA

En pôle technique: techniques équestres, pédagogie pratique encadrée par un instructeur

En entreprise (798h): application pratique, mise en situation professionnelle

Un suivi pédagogique (livret de formation, bilans à mi parcours et final, visites en entreprise...) et un suivi de l'assiduité (émargements, connexion FOAD) sont effectués tout au long de la formation.

- + un solide réseau de professionnels de la filière: centres équestres, entreprises d'accueil, intervenants experts (sellier CWD, MSA, Equichute, COREN...)
- + des pôles techniques experts : Centre Equestre de Sées (61), Montgardon Equitation (50), PIC de Deauville (14)
- + des partenaires impliqués : Conseil Régional de Normandie, Fonds Social Européen, DRAJES Normandie, COREN, IFCE Haras du Pin. Normandie Formation Excellence





Mise à jour : novembre 2024

Programme

UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure (120h)

connaissance des différents publics (handicaps, scolaires, adultes, enfants...), fonctionnement du centre équestre, suite bureautique ...

UC3 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage (268h)

concevoir, conduire et évaluer une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage (reprise, stage, préparation aux Galops...)

UC2 Mettre en oeuvre un projet d'animation (112h)

concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation, mise en place de projets dans la structure professionnelle...

UC4 Mobiliser les techniques équestres - options (224h)

option A - Initiateur poney, cheval (enseignement destiné aux groupes, publics particuliers...) option B - Approfondissement technique (enseignement aux publics Galop 5 à 7 - perfectionnement)

possibilité d'allègement en fonction du cursus ou équivalences

Chiffres clés

Réussite à l'examen

Satisfaction

*moyenne sur les 3 dernières promo

Insertion professionnelle

Poursuite des études

Changement de contrat

*moyenne sur les 3 dernières promo

Abandon

*moyenne sur les 3 dernières promo

Débouchés

Poursuites d'études

BP REH (Responsable d'Entreprise Hippique), Diplôme de niveau 5 (DEUST, DEJEPS) ou de niveau 6 (licence professionnelle), CS Jeunes Chevaux, Médiation animale

Insertion professionnelle

Salarié de centre équestre, enseignantanimateur, entraîneur/compétiteur/formateur de jeunes chevaux, formateur/responsable pédagogique/responsable de projets, autoentrepreneur...

Évaluation

Le BPJEPS est un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. La validation des 4 UC et des 3 mises en situation pédagogiques (dont un projet d'animation réalisé en structure professionnelle) est nécessaire pour l'obtention du diplôme.

Financement

Financements possibles (18 ans ou plus):

- > Plan de développement des compétences
- CPF de transition professionnelle
- > Compte Personnel de Formation
- > Financement du Conseil Régional
- > Financement de France Travail
- > Contrat de professionnalisation

Financements possibles (16 ans ou plus):

> Contrat d'apprentissage

Rémunération possible selon le statut Tarifs de formation selon le parcours (nous contacter pour un devis)

De Septembre 2025 à juin 2026

Dates de sélection

lieu : Centre Equestre de Sées (61) Jeudi 10 Avril Vendredi 4 Juillet Vendredi 29 Aout

Admissions

Pour rentrer en formation:

- Etre titulaire d'une attestation de secourisme (PSC1, AFPS, SST en cours de validité)
- Etre titulaire du GALOP 7 de la FFE ou d'une équivalence attestée par la FFE
- > Présenter un certificat médical de non contre indication de la pratique des « activités équestres» et à l'enseignement de l'Equitation datant de
- > moins d'un an à la date de l'entrée en formation Satisfaire aux tests d'entrée : maîtrise en extérieur et en terrain varié, test technique (dressage, CSO, travail à pied)

Les sélections des candidats se déroulent sur dossier de candidature, tests, entretien individuel et positionnement avec l'équipe pédagogique.

La formation est accessible aux personnes en situationde handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

Responsable de formation Claire LELOUP

Secrétariat pédagogique Milène HEUDIARD 02.33.28.71.59 cfppa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr